

Compte-rendu Conseil municipal de ce lundi 23 Octobre 2023

Le conseil municipal de Rieupeyroux s'est réuni ce lundi à 20h30 à la Mairie de Rieupeyroux.

Messieurs Bastide, Colombiès et Mme Saint-michel avaient donné procuration.

Le précédent conseil du 11 septembre est validé à l'unanimité.

Une première délibération est prise à l'unanimité afin de valider l'échange de parcelles avec M Higounenc pour un montant de 10871€, opération validée lors du dernier conseil : vote à l'unanimité.

De même, la vente de la parcelle CE816 par Sud Massif Central Entreprise, à proximité de la crèche, se fait à 1€ et non gratuitement : vote à l'unanimité.

Enfin, concernant l'achat de la maison Carter, le conseil rajoute la parcelle CH365 dans la délibération précédente, le montant de l'opération globale restant identique : vote à l'unanimité.

Le conseil se prononce sur l'effacement de la dette de 81.60€ suite à la liquidation judiciaire de la société " Boulangerie Amandine " : vote à l'unanimité.

Une décision modificative est validée pour le budget Locaux Médicaux : 1000€ sont inscrits afin de régler les futures factures : vote à l'unanimité.

M le maire fait part au conseil de la vente du terrain CH331 de M Ginestet Bernard ; le conseil valide cet échange au prix de 2€ le M2: vote à l'unanimité...

A la demande de Mme Marmot Corinne, une consultation des membres de la section du Théron pour la cession de la parcelle CP62 va avoir lieu : vote à l'unanimité.

Le maire informe les conseillers sur une étude demandée au Conseil Départemental afin de sécuriser la circulation piétonne voir cycliste sur la route de Rignac, entre le carrefour D911 et complexe sportif ; le conseil valide le renouvellement de l'opération habitat jusqu'au 31/12/2025, le passage avec étape sur Rieupeyroux du quadruple aveyronnais à l'été 2024, un changement au niveau de la direction de l'école de musique et des inscriptions en nette hausse cette année, un regain au niveau de la fréquentation de la Maison de retraite qui devrait être quasiment complète début novembre, des négociations en cours avec Sud Massif Central Habitat pour la construction de 6 ou 7 pavillons sur la commune, une proposition de M Alexandre Garrigues d'Onet le Château pour la vente de la parcelle 204 BX, le démarrage du club de rugby et son obligation de se rapatrier sur le terrain de Morlhon faute d'homologation de celui de Rieupeyroux, l'avancement du projet de l'EPF (Etablissement Public Foncier d'Occitanie) sur la Maison Malrieu, une validation du conseil municipal pour 3000€ sur l'éclairage de fin d'année, le redémarrage des séances de gymnastique pour les malades du cancer en partenariat avec "Tout le monde chante", l'octroi de 2 subventions pour le CEHS et pour l'association des nounous. Enfin le point est fait sur l'adressage, opération qui démarre avec l'implication de tous les conseillers.

Vivian Couderc informe le conseil sur des projets de la communauté de communes : évolution de la MFS avec création d'un point info senior, la réflexion sur le PLUI avec un examen approfondi des zones constructibles sur le territoire de notre commune et une information donnée sur l'évolution de la taxe des ordures ménagères pour nos professionnels.

Mme Magali Crayssac présente le nouveau Conseil Municipal Jeunes : Lili Albouy-Assié, Pénélope Barlet, Cléa Bastide, Jaya Caron, Justine Marqués, Victoire Perdrix-Leonard, Enzo Cantagrel, Jules Garrigues, Nathan Janvier, Lucas Louvet, Timéo Segonds et Martin Thémines sont les nouveaux élus depuis ce vendredi 20 octobre 2023. Ils se réuniront pour la première fois jeudi 9 novembre. Elle évoque ensuite les effectifs des écoles et collèges de la commune. Un point est fait sur le fonctionnement des écoles, avec un remplacement pour un an à la maternelle assuré par Mme Laetitia Lerebourg. Le bilan financier des animations de l'été est soumis au conseil.

M. Jean-Louis Cavalier évoque les travaux et aménagements : il présente une esquisse du futur lotissement communal « La Carral » englobant les terrains échangés avec M. Higounenc Jean-Paul ; les travaux d'aménagement d'un piétonnier le long de la liaison D905-911 devraient se terminer rapidement si le temps le permet ; il signale que des revêtements communaux restent à faire, notamment le trottoir rue du Foirail, rue de Panassac et dans certains lotissements ; il informe le conseil de l'installation de l'entreprise ASN de M. Christophe Nattes dans les anciens locaux du centre de machinisme, route de la Chapelle.

Mme Cathy Fabre signale que la Commission Communication travaille à l'élaboration du bulletin municipal 2023. Elle annonce 1100 abonnés sur l'application Panneau Pocket, réseau d'information donc bien utilisé sur la commune.

Mme Ghislaine Gineste annonce la prochaine réunion de la Commission Animations le mercredi 25 octobre avec à l'ordre du jour l'éventualité d'une nouvelle « Journée maisons à vendre ».

Mme Michèle Auréjac informe le conseil de la tenue d'un marché de producteurs le mardi de 16h30 à 20h00 dès la fin octobre, les huit producteurs présents oeuvrant en autonomie.